

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT SUR LE DIALOGUE POLITIQUE

Dans le cadre du dialogue, le Gouvernement voudrait rappeler que plusieurs concertations ont déjà eu lieu par le passé entre les différents acteurs de la vie politique et les responsables des organisations de la société civile en vue de débattre sur les questions relatives à la Constitution et au processus électoral, notamment :

- De juillet à septembre 2016 ;
- De janvier à juin 2019 ;
- De janvier à février 2020

Ces concertations ont abouti à l'adoption de la constitution de 2016, à la mise en place de la Commission Electorale Indépendante puis à l'adoption du Code Électoral.

Dans la continuité de ce dialogue, le Gouvernement a convié les partis et groupements politiques ayant participé au dialogue politique sur le processus électoral, à une série de rencontres les 14, 15 et 17 octobre 2020.

Ces rencontres ont enregistré l'absence des partis politiques ayant lancé un mot d'ordre de désobéissance civile depuis le 20 septembre 2020.

C'est dans ce contexte qu'une mission ministérielle de la diplomatie préventive de la CEDEAO a effectué une visite en Côte d'Ivoire du 18 au 19 octobre 2020.

Au cours de cette visite, la mission ministérielle a eu des rencontres avec les candidats à l'élection présidentielle du samedi 31 octobre 2020, notamment SEM Alassane OUATTARA, Président de la République, Monsieur Henri Konan BEDIE, Président du PDCI-RDA, Monsieur Pascal AFFI N'Guessan, Président du FPI et Monsieur Bertin KOUADIO Konan, candidat indépendant.

Dans les échanges avec le Président Henri Konan BEDIE et Monsieur Pascal AFFI N'Guessan, les points ci-dessous ont été spécifiquement évoqués :

- 1- la restructuration de la CEI avec une personnalité supplémentaire pour l'opposition et un poste de Vice-président pour le PDCI-RDA, ainsi que la recomposition des CEI locales ;
- 2- une rencontre entre SEM Alassane Ouattara, Président de la République et Monsieur Henri Konan BEDIE, Président du PDCI-RDA, proposition faite par la mission de la CEDEAO et favorablement accueillie par le Président Henri Konan BEDIE.

Sur la base de ces échanges, le Gouvernement a convoqué une séance de travail ce mercredi 21 octobre 2020, avec l'ensemble des partis politiques ayant pris part au dialogue politique en présence d'une délégation de la CEDEAO conduite par le Général Francis Béhanzin, Commissaire aux affaires politiques, Paix et Sécurité, à titre d'observateur.

Au cours de cette rencontre, ces deux questions ont été évoquées et le Gouvernement a décidé d'examiner favorablement et dans les meilleurs délais les requêtes portant sur la CEI à savoir

- l'intégration d'une cinquième personnalité à la Commission Centrale de la CEI au titre de l'opposition ;
- l'octroi d'un poste de Vice-président au PDCI dans le bureau de la Commission Centrale de la CEI et;
- la recomposition des CEI locales.

Concernant la rencontre entre le Président Alassane OUATTARA et le Président BEDIE, le Gouvernement a indiqué la disponibilité du Chef de l'Etat.

Les participants ont déploré les violentes manifestations enregistrées au cours des dernières semaines qui ont occasionné des pertes en vies humaines, des blessures graves et des dégâts matériels importants dont l'incendie à la résidence de Monsieur Pascal AFFI N'Guessan à Bongouanou.

Il a également été fait mention d'allégation de la présence de forces parallèles sur les lieux des manifestations.

Le Gouvernement tient à indiquer que des investigations sont en cours en vue de rechercher et interpellier ceux qui commettent personnellement ces actes ainsi que ceux qui incitent à les commettre, pour leur faire subir la rigueur des lois pénales.

Le Gouvernement appelle les partis politiques à lever, sans délai, le mot d'ordre de désobéissance civile, à s'inscrire définitivement dans la voie du dialogue et à œuvrer pour un déroulement apaisé de l'élection présidentielle du samedi 31 octobre 2020.

Fait à Abidjan, le 21 octobre 2020

Pour le Gouvernement
Sidiki DIAKITE
Ministre de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation

